Les Contrats de Maintenance
AULUGA-SERVICES

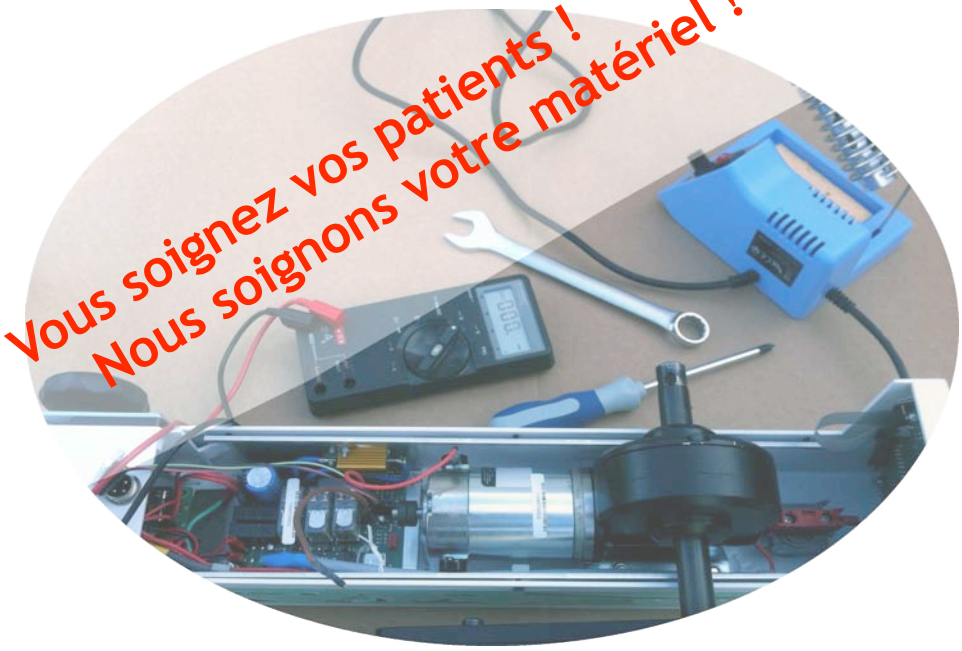

AULUGA
Maintenance - Réparation - Distribution
Matériel Médical
SERVICES

Forfait Maintenance
PRIVILEGE & PRIVILEGE +
Forfait 1 jour sur site

sans limite du nombre de matériel (1)
Tarif valable pour une visite annuelle d'entretien (2)

899 € ou 1299 € TTC

Une compétence proche de chez vous !
Nos techniciens sont présents dans tout le Grand-Ouest et vous offrent un accueil personnalisé .

Des techniciens qualifiés !
Nous vous proposons l'expertise de nos techniciens et leur maîtrise des nouvelles technologies qui vous garantit un service de qualité .

Un SAV toutes marques !
Nous entretenons et réparons les matériels de tous les fabricants : ENRAF-NONIUS, CEFAR-COMPEX ...

Contrat PRIVILEGE & PRIVILEGE +

09 83 65 36 54
contact@auluga-services.fr
www.auluga-services.fr

Les Contrats de Maintenance
AULUGA-SERVICES

AULUGA
Maintenance - Réparation - Distribution
Matériel Médical
SERVICES

Vous souscrivez un abonnement annuel tacitement reconductible qui vous donne droit à la présence sur site d'un technicien afin qu'il assure l'entretien et la maintenance de vos équipements .

Lors de la visite d'entretien de votre matériel médical, votre technicien AULUGA-SERVICES fournit la prestation suivante : Vérification du parc, graissage, dépoussiérage, réglage ....

Comment fonctionne l'intervention ?
Les prises de rendez-vous se font auprès du service technique AULUGA-SERVICES par téléphone au **09 83 65 36 54** ou par courriel à : contact@auluga-services.fr .
Ces visites seront réalisées dans l'année à compter de la date de signature du présent contrat . Quelques jours après le rendez-vous, vous recevrez par mail ou par courrier un compte rendu de vérification et d'information sur l'état de chaque appareil vérifié et le détail de l'intervention.

Si des réparations sont à prévoir ...
Si le technicien constate que des pièces sont à remplacer ou à réparer,un devis gratuit est proposé . Suite à acceptation de ce devis, une contre-visite gratuite est planifiée .
Une remise de 10% sur le prix des pièces des équipements maintenues par nos soins et présents sur le document de vérification est alors accordée . Vous bénéficiez d'une remise de 20% à 70% sur la main d'oeuvre et de 20% à 40% sur les frais de déplacement .

Que faire en cas de panne ?
En cas de panne, vous bénéficiez d'un devis gratuit et d'une remise de 10% sur les pièces .
La main d'oeuvre est offerte, les frais de déplacement et les pièces restent à la charge du client .

Retrouvez toutes les infos sur les contrats de maintenance sur : http://www.auluga-services.fr

(1) - A la souscription du contrat vous définissez vous même le matériel concerné par ce contrat .
(2) - Tarif annuel . Tacitement reconductible sauf demande de résiliation . Une visite annuelle . Maximum de 7H30 de vérification sur site

AULUGA-SERVICES 3 ter ZAC de la Baudinière - 44 470 - THOUARE sur LOIRE - France
Code NAF : 4646Z - SIRET : 79204795300015 - TVA intra : FR55792047953